

Troubles du comportement : comprendre pour/et agir

Public : Enseignants (tous niveaux) du diocèse de Montpellier

Lieu :
Institut Saint Joseph
(ISFEC) Montpellier

Date(s) :
Mardi 24 et mercredi
25 janvier 2023
(9h-12h et 13h-16h)

INITIATION
SENSIBILISATION

Prérequis : Aucun prérequis à l'inscription à ce module. **Accueil possible** des personnes en situation de handicap. Pour toute info : www.isfec-montpellier.org

OCC-2022-01381

Quelque soit la dénomination que l'on utilise ; jeunes présentant des comportements troublés, élèves à comportement hautement perturbateur, élèves à difficultés d'expression comportementale ... ils sont sans doute ceux qui posent le plus de difficultés aux enseignants. Le contrat pédagogique qui lie habituellement l'enseignant et les élèves est malmené et plus que tout autre trouble, ses manifestations peuvent parasiter le fonctionnement de la classe voire l'ensemble de l'établissement scolaire.

Il s'agira dans cette formation d'accompagner le professionnel dans un cheminement entre compréhension de la problématique du jeune et leurs déclinaisons pratiques afin de nourrir la réflexion sur la prévention ainsi que la gestion et l'accompagnement des situations paroxystiques.

COMPETENCES DEVELOPPEES :

- **Connaître les élèves et les processus d'apprentissage** : connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- **Prendre en compte la diversité des élèves** : adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques** : contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou maltraitance.

CONTENUS ET DEROULEMENT :

Jour 1 : COMPRENDRE POUR AGIR

MATIN : ACCUEIL et présentation du déroulement de la formation **Les comportements troublés** : **1)** Les troubles psychiques : complexité à définir. **2)** Différencier difficulté du trouble du comportement. **3)** Adopter un regard professionnel sur les actes et les comportements des jeunes. **4)** S'appuyer sur toutes les composantes de la communication : verbal, para verbal, non verbal, symbolique *Extrait de film* : support pour discuter sur la communication, les postures professionnelles.

APRES-MIDI : **Le travail de prévention** **1)** Description et compréhension des comportements montrant de la maîtrise. **2)** Concevoir un aménagement de l'espace sécurisant **3)** Permettre aux jeunes d'acquérir les capacités à assumer les contraintes de vie scolaire **4)** Amener les élèves à développer leur capacité d'empathie **5)** Travailler en classe les éléments de la communication afin de prévenir les tensions. **6)** Développer des postures et des attitudes facilitant l'apaisement *Analyse de situation sur le comportement des jeunes* : étude de cas amenées par les stagiaires. Au travers de ces cas concrets, nous développerons un regard, une démarche, un positionnement de professionnel

Jour 2 : AMENAGER LE CADRE ET ADAPTER SA PEDAGOGIE

MATIN : **Le travail de prévention suite** **1)** Description et compréhension des comportements montrant une recherche d'exclusivité **2)** Description et compréhension des comportements montrant une estime de soi très dégradée **3)** Distinguer se vivre en difficulté et se vivre en échec afin de proposer une réponse spécifique **4)** Description et compréhension des comportements montrant la peur d'apprendre **5)** Travailler en projet, la capacité à laisser une trace, s'autoriser l'erreur, les implicites, les émotions ... *Analyse de situation sur la famille* : étude de cas amenées par les stagiaires. Nous pourrions aborder : Comment tenter de faire alliance ? Comment gérer les réunions ? Quels liens ?

APRES-MIDI : **Gestion des comportements troublés** **1)** Les passages à l'acte et leurs significations au regard de champs théoriques différents. **2)** Distinguer violence et agressivité. **3)** Agir dès le début du changement de comportement. Proposer des activités pour faire baisser la tension. **4)** Agir quand la parole ne suffit plus. Anticiper, protocoliser, ajuster son comportement et agir. **5)** La postvention et les concepts de : punition, sanction / réparation, don / contredon, différer et tiercer, dispositif anti-effacement, être auteur / être acteur, auteur / victime ... *Établir une liste d'activités replis possibles au sein des établissements et/ou classe des stagiaires*. EVALUATION & BILAN de la formation

Évaluation des acquis : Étude de cas + Mise en situation + Questionnaire

Ce module n'ayant pas été programmé ni en 20-21, ni en 21-22, nous ne pouvons produire d'évaluation le concernant.

FORMATEUR :
Stéphane Sarazin

Dernière relecture de cette fiche le 26 juillet 2022

MODALITES :

Apports dialogués supportés par des diaporama – Echanges avec les participants – Etude de cas présentés par le formateur et/ou apportés par les participants – Analyses de vidéos

PRISE EN CHARGE : FORMIRIS